

Une exigence de compétitivité

CONJONCTURE FRANÇAISE

La modestie de la reprise française ces derniers trimestres tient beaucoup à la faiblesse du rebond des exportations. Ce constat ranime les inquiétudes sur les conséquences pour l'économie tout entière de la dégradation de la compétitivité de notre industrie.

Une rupture brutale est en effet intervenue depuis la fin des années quatre-vingt-dix, époque à partir de laquelle la part des exportations françaises dans celles de la zone euro n'a cessé de fléchir, revenant de 16,5 à 13 %.

La volonté d'inverser cette tendance est la priorité réaffirmée le 4 mars par le président de la République, en conclusion des États généraux de l'industrie. Nicolas Sarkozy a notamment souligné la lourdeur des charges sociales sur le travail, l'industrie manufacturière étant d'autant plus défavorisée qu'elle ne bénéficie que de 14,7 % des allègements de charges alors qu'elle distribue 21,2 % de la masse salariale.

La remise à plat envisagée du financement de la protection sociale apparaît une piste efficace afin de corriger la chute de la compétitivité du secteur exposé à la concurrence internationale et, par là-même, lui permettre de donner une impulsion à l'activité des autres secteurs. Il est en effet temps d'agir, compte tenu du rétrécissement de notre base industrielle, qui ne représente plus que 13 % de la valeur ajoutée, le ratio le plus faible au sein des grandes économies développées.
